

..... /			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
..... /			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

En cas de redoublement, expliquer :

.....

.....

Expérience professionnelle (emplois, stages) :

Indiquez ci-après, pour chaque année suivant le baccalauréat ou vos études suivies, la liste de vos expériences professionnelles. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Année / Durée	Employeur et/ou structure	Intitulé du poste occupé / Missions
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autres éléments appuyant votre candidature :

.....

.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Avez-vous déjà candidaté, les années antérieures, à Aix-Marseille Université ?

Année de la demande	Diplôme demandé

- Présentez-vous plusieurs candidatures à Aix-Marseille Université au cours de cette année universitaire ? OUI NON

En cas de demandes multiples pour une même année universitaire, le candidat devra déposer plusieurs dossiers.

L'attention du candidat est attirée sur les termes de l'article D613-40 du Code de l'éducation : « A l'exception des sportifs de haut niveau, mentionnés à l'article L.611-4, les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans et être âgés de vingt ans au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études. Les candidats, qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, avant un délai de trois ans. Cette condition de délai n'est pas applicable aux élèves des classes préparatoires qui demandent à bénéficier de la procédure de validation définie par la présente sous-section en vue d'accéder à une formation de premier ou de second cycle ».

Je déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent et les documents fournis sont exacts.

Nom : Prénom :

A , le

Signature du candidat

PIECES A JOINDRE
(Respecter l'ordre des pièces dans votre envoi)

Justificatif d'identité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)

Curriculum Vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail

Lettre de motivation

Relevé de notes du Baccalauréat ou équivalent

Relevé de notes du dernier diplôme obtenu

Attestations des diplômes obtenus

Etudiants internationaux :

Pour les titulaires de diplômes hors Union Européenne et hors dispositif Etudes en France : Traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes obligatoirement authentifiés par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou par tout traducteur assermenté sous peine de rejet du dossier



CADRE RESERVE A L'UNIVERSITE

Remis au candidat le :

Retour le :

Date limite de dépôt du dossier le : 15 février 2026

Régime d'inscription : Formation initiale Diplôme Universitaire Formation continue *

*Pour les candidats relevant de la formation continue, le dossier est à remettre au référent formation continue.

- Titulaire d'un diplôme français
- Titulaire d'un diplôme de l'Union Européenne
- Titulaire d'un diplôme hors Union Européenne *

* Ne concerne pas :

- l'accès en L1 : procédure spécifique de demande d'admission préalable (DAP),
- les pays à procédure CEF-Campus France : voir la liste sur www.campusfrance.org

Logo de la composante

VOLET ② : Avis de la Commission pédagogique

VU la demande d'autorisation d'inscription présentée par :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

En vue d'accéder en :

Type de diplôme : Diplôme Universitaire (DU) inter-établissement franco-marocain.

Intitulé du diplôme : Handicap, Accessibilité et Ville Inclusive (HAVI)

Pour l'année universitaire : 2026

Le Président de l'université

VU les articles D613-38 et D613-50 du Code de l'Education fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,

VU l'avis du responsable pédagogique de la formation demandée,

VU la proposition de la Commission Pédagogique

Décide

Admissibilité après examen du dossier	<p><input checked="" type="checkbox"/> Avis Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Avis Défavorable dans la formation demandée, pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les études antérieures ne sont pas adaptées au cursus envisagé <input type="checkbox"/> Le niveau académique général est jugé insuffisant pour la formation envisagée <input type="checkbox"/> Le niveau de français est jugé insuffisant <input type="checkbox"/> Autre motif :
Admissibilité après entretien	<p><input checked="" type="checkbox"/> Avis Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Avis Défavorable dans la formation demandée, pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les études antérieures ne sont pas adaptées au cursus envisagé <input type="checkbox"/> Le niveau académique général est jugé insuffisant pour la formation envisagée <input type="checkbox"/> Le niveau de français est jugé insuffisant <input type="checkbox"/> Autre motif :

Fait à , le

Pour AMU, Pour le Président et par délégation
Le Président de la commission pédagogique
(Nom, Prénom et signature)

Cette décision n'est valable que pour Aix-Marseille Université et pour l'année universitaire en cours.

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Pour le Diplôme Universitaire « Handicap, Accessibilité et Ville Inclusive » : admissibilité sur dossier.

Les candidats admissibles recevront une convocation par mail pour un entretien d'orientation avec Jury (Zoom).

Les dossiers (pièces constitutives incluses) doivent obligatoirement être adressés

En UN SEUL FICHIER PDF

au plus tard le 15 février 2026 à

emmanuel.matteudi@univ-amu.fr
 ouissame.el-asri@univ-amu.fr
 s.barbotin@univ-amu.fr
 h.cherkaoui@enarabat.ac.ma

Tout dossier reçu après cette date ne pourra être examiné

Date de rentrée : jeudi 26 mars 2026.